

	Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil Municipal</b> de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre <b>23175</b>
---	--	----------------------------

**SEANCE du : 16 octobre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 16 octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 10 octobre 2023.

**ETAIENT PRESENTS**

Anne-Marie BARBIER	Yannick CHARRIER	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN
Thierry BAUDOUIN	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Philippe ROBIN
Bérandère BAZANTAY	Sandrine DELUGEAU	Jean-François MOREAU	Anne ROUX
Florence BAZZOLI	Pascale FERCHAUD	Jean-François MORIN	Marinette TALLIER
Hélène BROUSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Nathalie MOREAU à partir de 19h20	Rodolph THIBAUDEAU
Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Pierre MORIN	Véronique VILLEMONTAIX
Sandra CAILTON	Bruno BODIN	Arnaud PRINTEMPS	

**POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES**

Constance MACKOW – pouvoir à Rodolph THIBAUDEAU	Marie JARRY – pouvoir à Emmanuelle MENARD	Jamel CHENIOUR – pouvoir à Bruno COTHOUIS
Nathalie MOREAU jusqu'à 19h20	Stéphanie FILLON	Philippe BARON
Anita BRIFFE		

**Secrétaire de séance :** Bruno COTHOUIS, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

**Assistaient également :** Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services  
 Yoan FONTENEAU - Directeur des services techniques



**Décision Modificative N°2 – Villages du Golf**

La décision modificative est présentée en séance.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide :**

- **DE VALIDER** la Décision Modificative telle que présentée en séance

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
 Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Bruno COTHOUIS



Le Maire,  
 Emmanuelle MENARD




Accusé de réception en préfecture  
 079-217900497-20231020-DG\_DEL\_2023\_175-BF  
 Date de télétransmission : 20/10/2023  
 Date de réception préfecture : 20/10/2023